

1. Débitrice: **Free E Vision SA**, 1950 Sion
2. Déclaration de faillite: 09.07.2003
3. Suspension de faillite: 05.08.2003
4. Ecbéance selon art. 230 al. 2 LP: 23.08.2003
5. Avance de frais: CHF 3'500

Indication: La procédure de faillite est déclarée close sauf si un créancier, dans le délai susmentionné, ne réclame l'exécution et produit l'avance mentionnée pour la couverture. Sous réserve du recouvrement d'autres provisions.

Office des faillites de Sion
1950 Sion

(01128130)